

DEPUIS 1938



BULLETIN D'INFORMATION

Edition du 15 juin 2011

ASSAINISSEMENT

Nécessité faisant loi, l'économie mondiale est entrée dans une phase longue d'assainissement. C'est par le crédit que les économies occidentales ont financé leur développement de ces dernières décennies. Les générations actives doivent maintenant réduire les déficits et honorer les échéances : la pression fiscale a déjà dépassé les limites du raisonnable dans de nombreux pays dont la France (comme l'ont démontré les économistes de l'offre en début des années 1980, augmenter encore les taux réduirait la collecte fiscale en déprimant les bases), la fuite par la création monétaire n'est plus permise... Ne reste donc que la rationalisation de la dépense publique, et donc, pour les Etats, l'impérieuse nécessité de faire des choix et de renoncer aux tendances interventionnistes systématiques. A défaut, comme en Grèce, c'est le patrimoine de l'Etat qui répondra de la dette publique.

La situation de la France n'est heureusement pas celle de la Grèce. Mais, en mode mineur, les démons à l'oeuvre sont un peu les mêmes. Un système juridique qui s'attache trop souvent à organiser une lutte des classes larvée plutôt qu'à établir les conditions de rapports sociaux apaisés, n'incite ni les uns ni les autres à consentir les concessions pourtant indispensables. Et pourtant le « J'y ai bien droit ! » gaulois en laissant le voisin régler l'addition va bien devoir être dépassé.

Pascal MARTIN-RETORD

ISF : La nouvelle donne

Le report des déclarations d'ISF au mois de septembre a finalement été officiellement confirmé. Le relèvement des seuils d'imposition et l'abaissement des taux devrait donc prochainement être votés par le Parlement et entrer dans la loi, laquelle supprimera également le bouclier fiscal.

Cependant, même avec un seuil relevé, le conseil à adresser aux contribuables dont le patrimoine imposable s'approcherait de la limite de la première tranche ne varie pas : rédiger néanmoins une déclaration pro forma en sorte de pouvoir justifier de sa position d'une part, de gérer précisément son entrée dans le « système ISF » d'autre part.

Tenir soi-même sa comptabilité

En cabinet, l'enregistrement d'une comptabilité s'opère suivant un processus rigoureux qui prépare efficacement les travaux ultérieurs d'arrêtés des comptes annuels.

Tenir soi-même sa comptabilité sur son propre matériel informatique ne constitue un choix pertinent qu'à la condition nécessaire d'obtenir, à l'issue du travail de tenue, le même « produit intermédiaire » que celui qui aurait été obtenu en cabinet, avec toutes les sécurités et tous les contrôles associés. L'exercice n'est pas facile.

Une alternative plus pertinente consiste à s'attacher à préparer de la manière la plus claire l'information de base (tri des pièces, organisation des paiements, etc.).

Fermeture du cabinet en août

Comme les années précédentes, et pour éviter un fonctionnement partiel durant plusieurs semaines, le site de Chambéry sera fermé pendant les deux semaines entourant le 15 août, à savoir du lundi 8 août 2011 au vendredi 19 août 2011.

Nous vous invitons à bien vouloir vous rapprocher de vos interlocuteurs habituels afin d'examiner avec eux les dispositions à prendre pour vous assurer le meilleur confort possible pendant cette période.

L'ensemble des équipes du GROUPE MARTIN RETORD vous remercie par avance de votre compréhension, et vous souhaite un bon été.